

[Texte]

consulted with the industry and the medical experts, for diabetics. So there is no total ban there. It is going to remain available.

• 1635

I do not know whether Dr. Morrison, who is in charge of the Health Protection Branch, would like to add anything on the criteria themselves.

Mr. Holmes: Mr. Lalonde, I understand and I know that it is not being abandoned in its entirety. But the point I am getting at—and I do not think you have really answered it, perhaps Dr. Morrison could add to it—the thing that concerns me is that we have certain toxic agents, of which there is well-demonstrated symptomatology in human beings in Canada—and I give mercury as an example, I give arsenic as an example, and incidentally, we have the situation in the Maritimes—in which you have agreed. The federal Government is doing investigations and surveys, et cetera, they have been going on for years. But I see nothing happening. I see nothing happening to prevent that, to stop that. I see no activity that I would call meaningful on the part of the federal Government. Yet, on the other hand, we have an issue like saccharin, and we have others, in which there is, shall I say a momentous decision on the part of the Government. You still have not given me a clear answer as to the criteria you use, why you would take action on the one hand and yet there would be inactivity on the other hand, when it is quite obvious.

Mr. Lalonde: I think we should probably have a briefing session on what we are doing and what various departments are doing in this respect. If I take your example of mercury, for instance. We have discovered mercury-contamination evidence that seems to result from geological phenomena that have nothing to do with industry. They are the result of the fact that you have mercury in the ground; it gets mixed into the water and goes through the biological system. Again, it is there. There is not much you can do about it. It is in the environment on a natural basis.

What you can do is warn the citizens if you find any mercury; secondly, carry out investigations upon the citizens concerned and see that they get proper treatment, if you have evidence of individual contamination. If it is industrial contamination, you know that this Parliament has passed several pieces of legislation with regard to the environment. You know also that the provinces have passed legislation, that a lot of this is also under provincial responsibility and jurisdiction, and that industry—the polluters—are required to meet more and more exacting standards. I am not going to answer for the Minister of the Environment here, but you have clear evidence of various steps that have been taken vis-à-vis several firms in many areas in this particular regard. Higher standards, more exacting standards, have been set both by provinces and by the federal Government over the years.

If you say that this is no evidence of action being taken, the only thing I can tell you is that you may ask the Minister of

[Interprétation]

consultations avec les experts de l'industrie et de la médecine et concerne essentiellement les diabétiques. Il n'y a donc pas d'interdiction totale. On pourra continuer à se procurer de la saccharine.

Je ne sais pas si M. Morrison qui est chargé de la Direction de la protection de la santé aurait quelque chose à ajouter sur les critères eux-mêmes.

M. Holmes: Monsieur Lalonde, je sais que la saccharine n'a pas fait l'objet d'une interdiction totale. Mais je ne crois pas que vous ayez répondu exactement à ma question. M. Morrison pourrait peut-être ajouter des précisions. Je m'inquiète du fait que pour certains agents toxiques, dont des symptômes de présence ont été découverts chez des êtres humains au Canada, et je prends l'exemple du mercure et de l'arsenic, et le cas s'est produit dans les Maritimes, vous avez cependant donné votre accord. Le gouvernement fédéral mène actuellement des enquêtes et des études et ceci depuis des années. Mais rien ne se passe. Rien n'est fait pour empêcher cela, pour y mettre un terme. Aucune mesure significative n'a été prise par le gouvernement fédéral. Et pourtant d'autre part, certains produits comme la saccharine font l'objet d'une décision immédiate de la part du gouvernement. Vous ne m'avez toujours pas répondu clairement sur les critères qui vous poussent à prendre une décision immédiate dans un cas, et à ne rien faire dans l'autre.

M. Lalonde: Nous organiserons bientôt une séance d'information pour expliquer ce que notre ministère ainsi que d'autres font à cet égard. Si je prends l'exemple du mercure, nous avons découvert la preuve que la contamination par le mercure semble résulter d'un phénomène géologique qui n'a rien à voir avec l'industrie. Cela vient de ce qu'il y a du mercure dans le sol. Il se mélange à l'eau et se propage dans le système biologique. Mais le fait est là. Il n'y a pas grand-chose à faire. Le mercure se trouve naturellement dans notre environnement.

Tout ce que vous pouvez faire consiste à avertir les citoyens de vos découvertes de mercure; deuxièmement, vous pouvez mener des enquêtes au sujet des citoyens concernés afin qu'ils reçoivent le traitement approprié, si toutefois vous avez des preuves de leur contamination individuelle. S'il s'agit d'une contamination industrielle, vous savez que le Parlement a adopté plusieurs lois relatives à l'environnement. Vous savez aussi que les provinces ont adopté des lois, dans la mesure où ce problème relève également de la responsabilité et de la compétence provinciale. Vous n'ignorez pas non plus que les industries, celles qui polluent, doivent répondre à des normes de plus en plus exigeantes. Je n'ai pas l'intention de répondre à la place du ministre de l'Environnement mais il est manifeste que plusieurs mesures ont été prises vis-à-vis certaines sociétés dans diverses régions du pays. Des normes plus élevées, plus exigeantes, ont été établies par les provinces et par le gouvernement fédéral depuis des années.

Lorsque vous me dites que rien ne prouve que des mesures aient été prises, je peux simplement vous dire que j'en parlerai